Assemblée Générale 2022 de l'association Valloire Nature Et Avenir.

Mercredi 18 Janvier 2023

© 2023 Association Valloire Nature Et Avenir

Au Programme:

Début 18h00

15’ • Décompte des adhérents présents pour Quorum:

10’ • Rapport Moral du président

10’ • Rapport financier

10’ • Questions/Discussions

15’ • Élection CA , Vote

• Fin avant 19h

(Nous serons déconnectés de Zoom à 18h30. Il faudra se reconnecter avec l’autre lien)

Quorum

- L'assemblée peut se tenir valablement à partir du moment où 25% des membres sont présents ou représentés.
- En 2022, l'association comptait 95 familles soit un quorum à 23 familles.
- Aujourd'hui 25 familles présentes + 24 Bons pour pouvoir = 49 familles représentées
- Donc l'assemblée générale peut se tenir valablement

Valloire Nature Et Avenir: notre association

- Rappel:
  - Création le 7 janvier 2004
  - Association agréée Intérêt général (2006)
  - 205 adhérents en 2021 (107 familles) + 11 donateurs exclusifs (6 familles)
- Notre objectif: (inchangé)
  - Préservation du cadre de vie et de l'environnement sur Valloire: " Garder un territoire qui permette le rêve"
- Nos activités (inchangé)
  - Agir en tant qu'Association de Protection de l'environnement sur Valloire.
  - Organisation d'animations "environnement"sur Valloire

Notre Ambition (inchangée)

- Gardons un Territoire qui permette le rêve

Valloire Nature Et Avenir
Ce que nous avons fait en 2022

1. Urbanisme , Domaine Skiable, Environnement
   - ❑ Suivi du recours contre le SCOT
     - Suivi de notre recours contre le SCOT SPM.
     - Rédaction d'un mémoire en réplique avec notre avocat suite au mémoire en réponse du SPM
   - ❑ Recours contre le Nouveau Plan d'Urbanisme (PLU)
     - Suivi de notre recours contre PLU qui autorise le projet Club Med
     - Rédaction d'un mémoire en réplique avec notre avocat suite au mémoire en réponse du SPM
   - ❑ Modification no 1 du Plan d'Urbanisme (PLU)
     - Observations (classement du parc aventure en zone N au lieu de Nl, hoauteur des pignons, augmentation des hauteurs de construction, la zone Ue, les toitures, le stationnement,…)
   - ❑ Participation à l'enquête publique DUP de la microcentrale
     - Participation à l'Enquête Publique
     - Avis défavorable pour alerter sur la nécessité de respecter les règles environnement

2. Loisirs motorisés en espaces Naturels: Soutenir les actions contre leur extension
   - Foire du 4x4 (reprise de la société Jacques Besse organisation)
3. Communication/ Animation Participation vie de la station/ divers
   - Edition d'un topo ski sur le ski de randonnée vallée de valloire
   - Communications aux adhérents edelweiss info et mise à jour du site web
     - 1 bulletin email (4 pages)
     - ~ plusieurs email Edelweiss-Info
4. Financer l'association / Opérer
   - Cotisations, Réunions de bureau + Réseau montagne Savoie+ Relations FARSM

Status du recours contre le SCOT Pays de Maurienne

Contexte: SCOT Pays de Maurienne

- Le volet touristique intègre le projet Club Med mais aussi 6 extensions de domaine skiable
- Suite à l'enquête publique de l'automne 2019, le SCOT pays de Maurienne a été voté en Mars 2020
- 3 recours ont été déposés contre le SCOT pays de Maurienne suite aux nombreuses critiques lors de l'enquête publique.
  - VNEA fin Avril 2020
  - FNE AURA/SAVOIE/FFCAM en Août 2020
- Le Cabinet d'avocat choisi par le SPM devrait produire son mémoire en défense début 2021
- Le jugement par le Tribunal Administratif devrait devrait intervenir fin 2022/début 2023
- Le SCOT est exécutif. Voir article de la Maurienne sur le sujet. Les communes ont donc modifié leurs PLUs pour intégrer les UTNs touristiques contenus dans ce nouveau SCOT

En 2021

- Face à la multiplication des projets PLUs, FNE dépose un référé suspension en Février 2020
- Le tribunal administratif a suivi FNE et suspendu 5 des UTNs touristiques du SCOT jusqu'au jugement sur le fond. 15 avril 2021

En 2022

- Double stratégie du SPM:
- Le SPM a annoncé médiatiquement la suppression de plusieurs UTNs (la croix du Sud, l'extension du domaine skiable de Valloire vers l'Aiguille noire), Mais rien sur le Club Med. Pour le domaine skiable, rien n'empêche la SEM de saucissonner le projet pour arriver au même résultat
- Mais rien de tangible au niveau des documents urbanisme
- Réponse à notre mémoire qui nous a obligé à faire un mémoire en réplique (coût 4800 euros TTC)

Suite

- Nous pensions que ce serait début 2023….Peut-être mi-2023. A suivre

Status du recours contre le PLU de Valloire

Contexte: PLU de Valloire

- SCOT SPM intègre les UTNs Club Med et extension du domaine skiable (avril 2020)
- La municipalité intègre ces projets dans le PLU
- En tant que personnalité Publique associée, nous avons déposé nos observations au projet en Juin 2020. Voir résumé ici .
- La Mission régionale de l'AE a un avis très critique sur le PLU de Valloire
- L'enquête publique a eu lieu en Novembre 2020. Voir article de presse ici.

(260 Observations négatives sur 280!)

- Le CE donne un avis favorable assorti de 7 réserves (Janvier 2021)
- La municipalité valide le PLU le 30 avril 2021
- VNEA dépose un recours au TA contre le PLU (Club Med, ….) le 30 juin 2021

2022:

- Mémoire en défense de la commune de Valloire début 2022
- Réplique de VNEA pour répondre au mémoire de la commune de Valloire (coût 4800 euros TTC)

L'immobilier Haut Gamme se porte bien

L'immobilier haut de gamme ne connaît pas la crise en station

On les compte par dizaines, et la liste n'est pas exhaustive. Malgré un contexte économique *a priori* peu favorable, l'immobilier haut de gamme a la cote dans les stations de ski, et semble trouver sa clientèle. Dans les Pays de Savoie, une dizaine de projets sont déjà prévus à l'horizon 2024.

La semaine prochaine, l'entreprise Club Med inaugurera son nouvel établissement à Tignes. Archives photo Le DL/Thierry GUILLOT

Ce n'est un secret pour personne, dans les stations de ski, c'est l'immobilier haut de gamme qui prédomine le marché. Hôtels 5 étoiles, résidences de tourisme de luxe... La semaine prochaine, Tignes va inaugurer son nouveau Club Med. Un projet estimé à 110 millions d'euros pour 1 000 lits. Et ce n'est pas le seul. Malgré un contexte économique difficile, au moins une dizaine de projets d'ampleur sont prévus dans les stations de ski des Pays de Savoie pour les deux années à venir. Tour d'horizon.

Deux résidences de tourisme 4 et 5 étoiles à La Plagne Aime 2000

C'est un mastodonte de la résidence de tourisme. Deux résidences réparties sur 53 000 m², qui regrouperont 2 450 lits, un pôle aqualudique de 2 600 m², des commerces, des boutiques et même une halte-garderie de 600 m². Ce sont le groupe Pierre et vacance Center *parcs et le cabinet Wilmotte* et associés qui s'offrent ce cadeau, pour un investissement d'au moins 200 millions d'euros. Les travaux devraient s'étaler jusqu'en 2025.

Une résidence de tourisme Bellecôte à La Plagne

Il s'agit en fait d'une restructuration d'une résidence déjà existante par une surélévation et une extension. L'établissement, initialement aux mains de la SA Résidence Plagne Bellecôte (SARPB), a été cédé au groupe Priams, un promoteur immobilier basé à Annecy. Située à 1 930 m d'altitude, elle prévoit 406 appartements répartis sur 1 400 m², pour un investissement supérieur à 100 millions d'euros. Les travaux devraient commencer au premier semestre 2023.

Trois résidences haut de gamme à Méribel

On les appelle L'Alba, Le Génépi et la Fleur des Alpes. Des résidences hyper luxe conçue par l'entreprise Promo 6 Rising stone. Comptez entre 12 000 et 21 000 € le m². Le projet s'est développé sur des terrains achetés en 2020. La livraison, elle, est prévue en décembre 2024.

Un village Club Med "Exclusive collection" à Val d'Isère

Le géant des séjours dans les villages vacances avait annoncé vouloir ouvrir un nouveau village chaque année dans les Alpes. Cet hiver, le Club Med frappe fort en ajoutant à l'ouverture de celui de Tignes l'inauguration du premier village "Exclusive collection" en montagne. 215 chambres et suites luxueuses attendront les clients fortunés, pour 50, 8 millions d'euros d'investissement.

Un village Club Med à Valloire

Si des habitants se sont opposés au projet, il devrait bel et bien voir le jour d'ici 2025. Estimé à 100 millions d'euros, il prévoit la construction de cinq bâtiments sur une surface de 4 800 m², pour 1 050 lits touristiques, ainsi que des logements pour le personnel saisonnier.

Un club MMV 4 étoiles à Samoëns

Le club MMV offre une résidence de 640 lits pour 102 appartements et deux piscines intérieures, répartis sur 4 806 m². Ce nouvel établissement, estimé à 25 millions d'euros, a accueilli ses premiers clients.

Deux résidences haut de gamme aux Saisies

Le constructeur immobilier MGM mise sur des résidences dans un esprit chalet. Le premier se situera dans l'Espace diamant du massif du Beaufortain. Il propose à la vente des appartements trois pièces à la vente, à partir de 505 000 €. Sa livraison est prévue pour Noël 2023. Le deuxième chalet se situe dans le secteur de Bisanne 1 500. Au programme : 28 appartements de 2 à 5 pièces, à partir de 305 000 €, pour une livraison prévue à Noël 2025.

Une résidence de tourisme à Manigod La Croix-Fry

Le "Hameau de l'ours", situé au cœur du domaine skiable La Clusaz-Manigod, sera l'un des premiers établissements luxueux du secteur. Le constructeur MGM a tout prévu pour attirer les clients fortunés : des appartements meublés, une piscine, un sauna, une salle de fitness... La livraison est prévue pour l'été 2024.

Sarah CORTAY

« Un village Club Med à Valloire »

Si des habitants se sont opposés, il devrait bel et bien voir le jour d'ici 2025.

Estimé à 100 millions d'euros, il prévoit la construction de 5 bâtiments pour une surface de 48000m2 pour 1050 lits touristiques ainsi que les logements pour le personnel saisonnier.

Les réalisations et Projets du Club Med

Val Thorens 2014

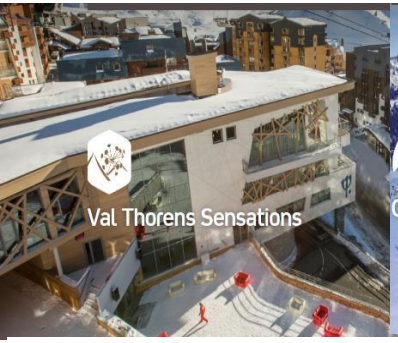

Samoëns: 2017

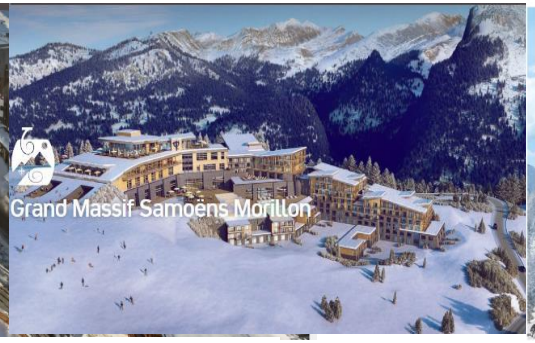

Les Arc Panorama 2018

Alpe d'Huez 2019

La Rosière 2020/21

Tignes 2022

San Sicario 2023

Valloire 2025 ???

?

\+ Fermetures de Avoriaz, Chamonix, 2 Alpes, Val Thorens (2018),…

\+ Lequel préférez vous pour les Verneys?

= Capacité lits constante dans les Alpes

Pas de création d'emplois (=transfert), 100% bétonisation

Bilan carbone catastrophique, Développement non durable

Projet Garage de la Sem à Valloire (1/2)

La SEM a des projets avec des hangars d'une surface de plus de 1000 m2 aux Granges et près de l'Asinerie.

Dépôt et stockage de machine aux Granges. Refus des habitants du hameau des granges face aux nuisances notamment visuelles. Le bâtiment « industriel » prévu ne s'intègre pas dans bâti traditionnel ou habitat secondaire du hameau. L'association du hameau des granges a été réactive et s'oppose activement au projet. Voir la localisation plus bas.

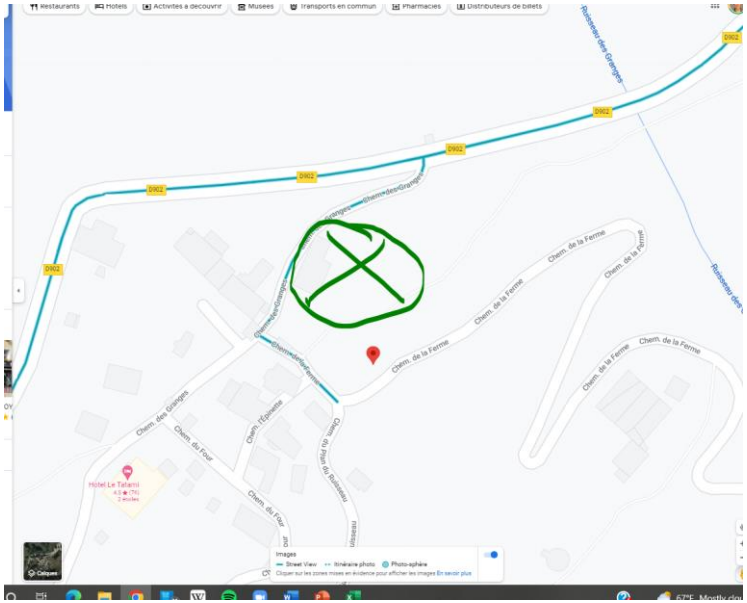

Projet Garage de la Sem à Valloire (1/2)

LA MAURIENNE
Jeudi 1er décembre 2022

Les habitants du hameau des Granges restent mobilisés !

L'association amicale du hameau des Granges existe depuis une dizaine d'années et comme beaucoup d'associations, elle essaie tant bien que mal de préserver le patrimoine local en mettant sur pied quelques manifestations et surtout créer du lien et de la convivialité. La vie dans ce hameau est calme et paisible, sans contraintes et surtout sans nuisances. Tous les habitants sont unanimes pour garder leur douceur de vivre. Mais il y a quelques mois, au cœur de l'hiver 2021-2022, les habitants ont appris qu'un projet de construction de garages de la SEM Valloire pourrait voir le jour, sur un terrain en zone agricole à l'entrée de leur village.

Un projet d'un bâtiment industriel de 2 700 m² avec une emprise au sol de 1 000 m², pour un budget prévisionnel de 4 millions d'euros. Suite à la découverte de ce projet, une pétition a été lancée et tous les habitants sont unanimement contre. Ils l'ont d'ailleurs fait savoir au conseil municipal. Une réunion publique en fin d'hiver dernier a été organisée au cinéma et les habitants des Granges ont bien écouté les tenants et les aboutissants de ce projet, mais ne se sont pas prononcés à la suite de cette réunion. Pour le conseil municipal, vu que personne ne s'est manifesté et que la réunion s'est bien passée, les dirigeants de la SEM ont jugé qu'il n'y avait pas d'opposition au projet. « S'ils veulent faire un garage pour leur personnel et matériel, c'est bien, mais pas aux Granges. Là où il sera être construit, il va y avoir des nuisances sonores et visuelles, d'autant plus qu'il a d'autres possibilités… Il faut revoir le projet ! Nous sommes rassurés car notre opinion sur le mauvais choix du site est confortée par beaucoup de Valloirins, et notamment par une grande partie du personnel de la SEM », notent les membres de l'association. En attendant les habitants du hameau des Granges sont vigilants et sont prêts à utiliser tous les moyens légaux pour s'opposer au projet.

M.T.

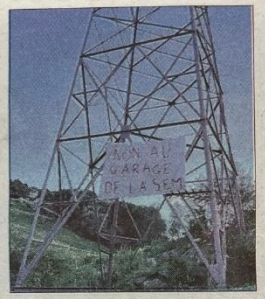

Les habitants du hameau des Granges s'opposent au projet de l'implantation d'un garage industriel et le font savoir par cette banderole sur ce pylône où devrait être construit le prochain bâtiment industriel. Pylône qui a d'ailleurs a été enlevé depuis.

VALMEINIER

Un franc succès pour le repas d'automne

Après deux années d'ab-

LA MAURIENNE
Jeudi 15 décembre 2022

VALLOIRE

Une réunion publique porteuse d'informations

La commune de Valloire organise, depuis le nouveau mandat de Jean-Pierre Rougeaux, une réunion publique semestrielle. En juin dernier, plusieurs ménages avaient ainsi évoqué la nécessité d'élargir l'offre de garde des enfants. Une demande entendue : la garderie "Les Aiglons" est depuis ouverte toute l'année. Une amélioration saluée ce lundi 5 décembre, lors de la deuxième réunion de l'année, suivie par une centaine de participants.

Le point sur le projet de garages de la SEM

La réunion a été l'occasion de faire le point sur les projets de la SEM Valloire. Jean-Marie Martin, son PDG, a tenu à apporter des précisions sur un projet qui divise : la construction de garages en bas du hameau des Granges. Ils abriteront les dameuses, un magasin central et deux ateliers de mécanique. Un deuxième local sera aménagé à proximité de la menuiserie de Benoît Rapin. Les véhicules et le matériel sont à ce jour conservés à Thimel, dans un bâtiment vétuste. Devenu périlleux, il cédera la place à des installations pour les grands débutants, qui compléteront l'offre destinée à ce public.

Les habitants des Granges ont fait part de leur opposition. Leurs arguments ont été présentés jeudi dernier dans nos colonnes. Jean-Marie Martin a tenu à réagir, en soulignant, comme il l'a fait lors de la réunion publique, l'incompatibilité de tout autre site avec ce projet. *« Il s'agit d'intégrer les contraintes d'accessibilité aux engins à roues et à chenilles »*, souligne le PDG, qui évoque une installation *« essentielle à la performance d'exploitation du domaine skiable »*, et une configuration avantageuse, y compris pour les riverains. Les arguments semblent avoir été entendus par l'auditoire de la réunion publique, qui n'a pas posé de questions supplémentaires, sans désarmer pour autant.

Jean-Marie Martin a aussi évoqué la mise en service, l'été prochain, de la tyrolienne du téléski des Crêtes. Quant au projet de remplacement de la télécabine de la Sétaz, il entrera bientôt dans une phase concrète.

Virginie Michelland

Le projet de garages porté par la SEM Valloire.

VALMEINIER

La magie de Noël avant l'heure

Projet Garage de la Sem à Valloire (2/2)

Autre Garage SEM: Il est prévu à l'ancienne scierie de Benoit Rapin. Voir carte ci-après.

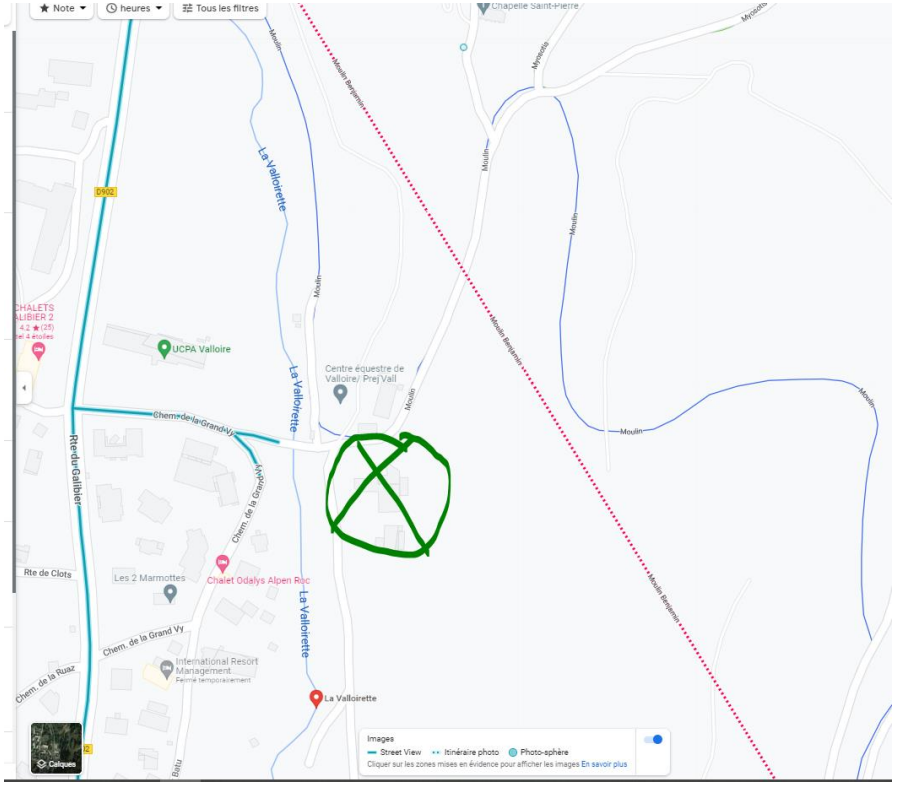

Suivi de la Fiscalité résidence secondaire

VALLOIRE NATURE ET AVENIR

Levée de boucliers des résidents secondaires

Ils ont pris un avocat. La Fédération des associations de résidents des stations de montagne (FARSM) qui regroupe 23 entités en Haute-Savoie, Savoie, Isère et Hautes-Alpes, de Chamonix à l'Alpe d'Huez en passant par Val d'Isère, représente 20 000 propriétaires de résidences secondaires.

« Hausse disproportionnée à partir de 2026 »

La nouvelle, dans la loi de finances 2023, d'une majoration de la taxe d'habitation de 5 à 60 % sur les habitations de confort a fait l'effet d'une bombe. « Je pense que cette mesure relève de la pure démagogie et reflète bien l'état d'esprit actuel de la chasse aux riches », s'agace Christian Lonchamp, membre de la FARSM, de l'Alpe d'Huez… Il ajoute : « Si des personnes ont une résidence secondaire, c'est pour l'occuper au moins en partie, donc ce n'est pas pour la louer en résidence principale, ce Monsieur Roseren (NDLR : le député porteur de l'amendement) confond résident secondaire et investissement. »

Certains résidents secondaires pourraient vendre leur bien. Archives photo Le DL/L.C.

Mireille Sertout, la présidente de la FARSM et résidente secondaire à La Clusaz n'est pas moins véhémente. « Cela risque d'augmenter terriblement la taxe d'habitation. On compte bien se défendre face à cette hausse disproportionnée à partir de 2026. » La représentante des résidents secondaire dénonce une double mécanique.

Une réforme dans la loi de finances de 2020 a déjà entériné une revalorisation des bases à partir de 2023. Les valeurs locatives des logements vont faire l'objet d'une actualisation progressive jusqu'en 2026. La surtaxation des résidences secondaires décidée dans la loi de finances 2023 s'ajouterait à la hausse des bases. Ainsi, la taxe d'habitation augmenterait par ses deux facteurs de calcul de cet impôt, soit une sorte de double peine.

D'après une première projection prise à titre d'exemple, un chalet au Grand-Bornand verrait sa taxe d'habitation passer de 2 712 euros demandés en 2021 à 4 339 euros avec une majoration à 60 %.

Autre exemple pour un appartement à La Chapelle-d'Abondance, le prélèvement de 522 euros passerait à 835 euros. La FARSM met en évidence les difficultés qui toucheront en premier les propriétaires de petits appartements. Déjà certains ont indiqué qu'ils avaient vendu ou qu'ils allaient vendre leur bien immobilier.

Dans les rangs de la FARSM, Christian Lonchamp suggère une autre solution. « La seule mesure intéressante (NDLR : pour permettre aux jeunes locaux d'avoir accès à un logement dans les zones touristiques) serait la possibilité de réserver des zones dédiées à la résidence principale dans les plans locaux d'urbanisme, ce que nous souhaitons faire à l'Alpe d'Huez. » Mireille Sertout complète : « Le classement en zones A et B ont donné de nombreux outils aux élus pour construire des logements pour les locaux. »

Pour faire entendre leurs voix, les résidents secondaires veulent écrire aux élus locaux comme au sommet de l'État. Déjà, une quarantaine de maires de toutes tendances confondues se sont exprimés dans une tribune et refusent « une explosion de la fiscalité locale qui viendrait alourdir encore davantage le fardeau de l'inflation pour les Français ».

« Les résidents secondaires vont réagir… »

La FARSM pourrait également lancer un mouvement, explique Mireille Sertout. « Excédés d'être les principaux contributeurs des communes touristiques sans aucune reconnaissance ni participation aux décisions communales, les résidents secondaires vont évidemment réagir en s'inscrivant de plus en plus sur les listes électorales communales. C'est l'effet boomerang qui se prépare ! » La Fédération prévoit également une réunion à Paris le 25 novembre pour examiner d'éventuels recours.

Sébastien VOLNOT

Autres Nouvelles (1/3)

Office du tourisme :

- le remplissage de la station est en baisse par rapport à l'année dernière. A priori, cela serait dû au mauvais découpage des vacances, au positionnement du 25/12 et 1/01 dans la semaine …et peut être aussi à l'économie (?).
- Flocon vert : il a été acquis cet automne pour 3 ans avec contrôle dans 18 mois. Pour Emmanuelle Coste, la directrice, ce n'est qu'une étape. Améliorations à suivre donc …

Remarque: Il serait intéressant d'obtenir la grille des critères d'évaluation pour Valloire. Pour nous, il y a beaucoup de « green washing » dans ce label mais, s'il peut pousser la municipalité de Valloire dans la bonne direction, il ne faut pas tout rejeter. Par contre, nous sommes loin du but tant qu'il y aura des projets comme le Club Med des Verneys avec un impact déplorable sur le paysage, la biodiversité et un bilan carbone détestable dû à une clientèle internationale se déplaçant par avion.

Autres Nouvelles : SEM/domaine skiable (2/3)

SEM /domaine skiable

- **Hiver 2022 :** il y a eu un chiffre d'affaires record, tous comparatifs pris en compte grâce à l'effet « sortie de covid ».
- **Tarifs 2023 :** Suite à l'intervention de la cour des comptes, il n'y a plus de gratuité et de tarifs préférentiels : Les moniteurs paient leur forfait, les enfants de Valloire aussi, les accompagnateurs de classe de découverte aussi : raison invoquée par la communauté de communes : égalité de traitement pour tous. In fine, un contournement est mis en place pour les enfants de Valloire grâce à un accord avec le ski club (adhésion/subvention communale).
- **Le projet de retenue collinaire,** qui a été retoqué, est remplacé par un projet de 2 retenues sur la Sétaz : Une à l'emplacement de l'ancien téléski débutant, l'autre approximativement sous l'arrivée de Cornafond.
- **La télécabine de la Sétaz** va être remplacée. 6 projets ont été étudiés. Le projet retenu reprend le tracé actuel avec un départ au ras du sol.
- **Une grande tyrolienne** va être créée. Elle ne sera opérationnelle que l'été prochain. Le départ sera du haut de Brive 2, avec une arrivée dans le secteur du Snow Park. Le dénivelé annoncé est de 650 mètres ! Clients cardiaques s'abstenir !
- **Les investissements** sont maintenant faits dans un esprit de diversification et pour une utilisation 4 saisons. Très bonne direction. Par contre, précision regrettable de JM Martin qui se permet de dire qu'il doit, à chaque projet, présenter les choses en fonction des associations de protection de l'environnement, quitte à détourner certains points !!! Nous avons donc raison d'être vigilants et critiques.

Autres Nouvelles (3/3)

EAU :

• Devant la difficulté de recruter le personnel qualifié nécessaire, **la gestion de l'eau va être confiée à un organisme** (Lyonnaise, Veolia ou autre). Il est prévu un strict contrôle de cette entreprise dans le cadre d'une délégation de service public. A suivre.

• **Le rachat de la source des Freydières (sous le Galibier) est en cours**, mais se passe au tribunal. Le prix proposé par la commune est à la moitié du prix de l'estimation.

Constructions neuves :

• **A la Ruaz**, le terrain sous le chalet « Les Champs » (à gauche de la route des clots) est destiné à la construction d'un bâtiment en partenariat avec l'OPAC (27 logements à confirmer) studios et appartements. Destination : pour les gendarmes et les personnes travaillant à Valloire. Le souhait du maire est de fixer les personnes qui travaillent à Valloire.

• **L'hôtel de La Sétaz** : Visite a été faite des locaux par des élus : ce sera un bel outil, bien fini ! mais dont on ne connait pas encore la date de livraison. De l'avis de tous, la gestion du chantier est catastrophique.

• **La ferme des Pierrots** (en face de la pharmacie) fait toujours l'objet d'un appel à projet lancé par la mairie.

Perspectives 2023

- Urbanisme
  - Suivi Recours SCOT SPM .
  - Suivi PLU de Valloire
  - Autres actualités projets

- Animations
  - Topo Neige
  - Pas de conférences

- Coopération avec les Associations partenaires
  - Fédération Française des Associations de Résidents de Station de montagne
  - FNE Savoie, Mountain Wilderness, Paysage de France, CAF, VEM, VET, La Harde, …

Topo Ski de Randonnée

- Edité à 300 exemplaire par l'association
- Tous les exemplaires ont été écoulé
- Une réimpression est en cours.
- Prix 12€
- Disponible début Février

Topo Ski de Randonnée

Répartition géographique des randonnées

10

Répartition des randonnées selon leur difficulté globale

N°	Nom de la Randonnée	page
	Très facile , initiation	
28	Col des Rochilles	72
37	Plan Palais	94
	Facile	
1	Le Pain de Sucre	12
39	Le Petit Fourchon	98
	Peu difficile	
2	La Paroi du Midi	14
5	Le Crey Rond	22
7	La Pointe des Adrets	26
8	Les Ratissières	28
9	Pointe de Pierre Fendue	30
10	Aiguille de L'Epaisseur	32
15	La Haute Parée	44
18	Roche Olvéra	50
23	Le Grand Galibier par le col de la Ponsonière	62
27	Collet de la Fourche	70
30	Pointe de Rochachille	76
31	Roche Château	78
32	Pointe de la Pissine	80
	Assez difficile	
3	Le Crey du Meigno	16
6	Le Gros Grenier	24
21	Petit Galibier	56

N°	Nom de la Randonnée	page
20	Pic Blanc du Galibier	54
22	Pointe de la Mandette	58
29	L'Aiguille Noire (Tour)	74
33	Crête du Crey du Quart	82
38	Pointe de la Sandonnière	96
40	Roche Noire	100
	Difficile	
4	La Grande Chible	18
11	Col de Petit Jean	34
13	Col des Aiguilles d'Arves	38
16	La Petite Argentière	46
17	Aiguille d'Argentière	48
19	Pic des 3 Evêchés	52
25	Pic de la Moulinière	66
23	Le Grand Galibier par le couloir des valloirins	62
26	Pointe des Cerces	68
34	Le Gros Perron	86
35	Pas de la Sétaz Vieille	88
	Très difficile à extrêmement difficile	
12	Aiguille Septentrionale	36
14	Col des Trois Pointes	40
24	Couloir de la Clapière	64
36	Couloirs de la Sétaz	90

11

Topo Ski de randonnée

7 LA POINTE DES ADRETS 2484m

☼ **Départ** : Les Verneys (1550 m)

Dénivelé : 930 m	Orientation : sud-est
Cotation : PD/BS-TBS/E1	Matériel : couteaux

Itinéraire : depuis le départ des pistes de ski de fond des Verneys on repère facilement une ancienne piste de ski (maintenant un peu boisée) que l'on remonte direction ouest. La pente est régulière, peu soutenue, entrecoupée parfois de courts passages plus raides. Vers 2000 mètres la végétation disparaît et la pente se redresse un peu. C'est là qu'il faut bien choisir l'itinéraire le moins exposé, plutôt à gauche de l'antécime (2400 m), bien visible.

Descente : même itinéraire qu'à la montée.

☼ Nécessite de bonnes conditions de neige car les pentes sous le sommet sont souvent avalancheuses.

Début avril 1973. Aujourd'hui nous partons faire « les Diseurs ». Riri, notre moniteur de ski de l'ASPTT, passionné et montagnard expérimenté, vient de nous l'annoncer Il fait grand beau et du haut du téléski du « Crey du Quart » (du haut de mes 14 ans également) nous nous lançons pour une grande descente hors piste dans une neige de printemps excellente à mon goût (mais pas pour mes copains qui préfèrent les piquets de slalom…). Une heure de descente mouvementée pour arriver à midi pile prendre le repas aux « Essarts» dans Valloire.
C'est un bon souvenir de cette époque où le secteur « Colérieux – Montissot » n'existait pas encore.. Nous faisions ce beau hors piste plusieurs fois pendant mes stages de ski des vacances de Pâques. Et c'est peut–être là qu'est née une passion….

26

Le Télémark, ou l'art de libérer les talons….
*« Le **télémark** est une technique de ski d'origine nordique adaptée au ski de descente avec le talon libre (non fixé au ski), ce qui permet d'exécuter des virages harmonieux dits « virages télémark ». Le virage télémark s'effectue en fléchissant la jambe intérieure. C'est l'une des plus anciennes techniques de ski, inventée en 1868 par un menuisier du comté de Telemark en Norvège. »*
Source Wikipédia

A noter: plusieurs rencontres de télémark ont étés organisées à Valloire ces dernières années, portant le nom « Paye ta fente »

27

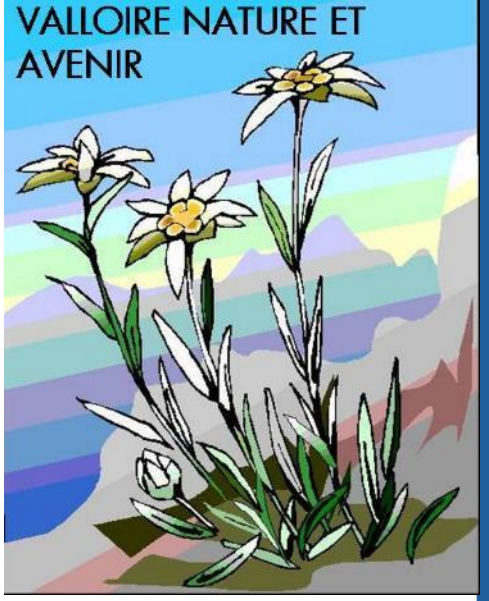

Rapport Financier

Trésorière: Gisèle Duverney-Prêt

© 2023 Association Valloire Nature Et Avenir

Bilan Financier (1/3)

		2022	2021	2020	2019	2018
RECETTES		**6846**	**7324**	**9614**	**12074**	**3713**
adherents	**cotisations**					
nombre adherents		171	186	219	219	189
Nbre familles adherentes		**95**	**107**	121	127	110
4	*<=10*	*40*	*210*	*60*		
26	*<=20*	*505*	*830*	*675*		
36	*<=30*	*1075*	*1300*	*963*		
2	*<=40*	*68*	*200*	*355*		
12	*<=50*	*600*	*450*	*709*		
14	*>50*	*1970*	*2560*	*2200*		
Total cotisations et dons adhérents		4258	5550	6736	3077	3194
Cotisation/Don moyenne par famille		44.82	51.87	55.67		
Nbre famille donateurs		**2**	**6**	**24**		
Total Dons		290	919	2878	8973	519
Don moyen par famille		145	153	120	106	
adherents	**cotisations**	**4548**	**6469**	**9614**	**12050**	**3713**
calendrier	0				0	0
tee-shirt	0				0	0
stagiaires macro	0				0	0
Fourrures polaires	0				0	0
carte geologique, livret	0				0	0
posters	0				0	0
Recette exceptionnnelle (Vente de publicité Topo Ski…)	0	2298	750		0	0
Ventes Diverses:Calendrier, DVD,Tshirt	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Produits Financiers (Livret A)			**105**		**24**	

Les familles adhérentes (95) ou donateurs exclusifs (2) font un total de (97) comparé à 145 en 2020 et 110 en 2018. En baisse….Les cotisations sont en diminution mais suffisantes après le bond de 2019 et 2020 et les réserves faites pour le contentieux contre le projet Club Med.

Bilan Financier (2/3)

	2022	2021	2020	2019	2018
DEPENSES	**4865**	**4230**	**9497**	**7089**	**2126**
Adh FFARSM et FESM73	40	40	40	20	100
Adh.Frapna+MW		40	40	40	40
Adh. ACA St MICH.			0	0	0
Materiel et Support Communication			0	0	0
Adh AEP Valloire			0	0	0
Adhesion et Support Associatif	**40**	**80**	**80**	**60**	**140**
courrier(tirages+timbres+enveloppes	0	0	297	241	273
colissimo+LR/AR(2)+ envoi divers		25			15
Boite Postale, clefs & divers	76	76	76	76	99
Affranchissement Communication adhérents	**76**	**101**	**373**	**317**	**388**
Depot Légal et Achat no ISBN	90	0	0	0	0
1ere Impression	1049				
2eme Impression	1154				
Prêt à poster	142				
Topo Neige	2435	0	0	**0**	**0**
concours photos developpement et fournitures	0	0	0	0	269
Achat Prix (Livres, Fourrures polaires, divers, Affranchissement...)	0	0	0	-82	626
posters concours photos	0	0	0	0	0
Exposition photo	**0**	**0**	**0**	**-82**	**895**
frais intervenants conférences	0	0	0	0	0
frais stages macro photos	0	0	0	0	0
Animation Ete (Conferences, Stages, Festival)	0	0	0	0	0
Projection Films (Festival,...) + Concours Photos	**0**	**0**	**0**	**-82**	**895**
Papeterie	0	0	0	0	0
Papeterie Communication	0	0	0	0	0
Achat calendriers	0	0	0	0	0
Papeterie Communication et Calendrier	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Tenue compte Poste	79	78	78	41	59
Divers (Frais KM, affranchissement, publication au journal officiel, ...)	244	189	402	897	496
Pack-web, license	72	32	28	55	101
Photocopie diverses , papeterie, Materiel banderole	0	0	53	14	19
Depenses exceptionnelles (Honoraires avocat, achat Materiel,...)	9600	3000	9000		1500
Provisions (achat exceptionnel, frais de Justice,...)	-7750	750	-500	5756	-1500
Achat Bouteille Pot Assemblee Generale et Concours Photo	69	0	-16	30	28
Divers	**2314**	**4049**	**9044**	**6793**	**703**

adhésion FARSM . Nous avons oublié Frapna/FNE

1 courrier email, 10 Edelweiss Info par email

Pas d'animation hiver ou été (Covid) mais le topoNeige

Frais de déplacement (dons)

Frais de justice (9600€ en 2022, 3000€ en 2021, 9000€ en 2020) Utilisation de la provision de 7750€ prévue à cet effet).

Bilan Financier (3/3)

Tableau Financier présenté lors de l'Assemblée Générale VNEA 2022 du 18 Janvier 2023						
		2022	2021	2020	2019	2018
RECETTES		6846	7324	9614	12074	3713
adherents	cotisations	4548	6469	9614	12050	3713
Recette exceptionnnelle (Vente de publicité Topo Ski...)	0	2298	750		0	0
Ventes Diverses:Calendrier, DVD,Tshirt	0			0	0	0
Produits Financiers (Livret A)			105		24	
		2022	2021	2020	2019	2018
DEPENSES		4865	4230	9497	7089	2126
Adhesion et Support Associatif		40	80	80	60	140
Affranchissement Communication adhérents		76	101	373	317	388
Topo Neige		2435	0	0	0	0
Exposition photo		0	0	0	-82	895
Animation Ete (Conferences, Stages, Festival)		0	0	0	0	0
Projection Films (Festival,...) + Concours Photos		0	0	0	-82	895
Papeterie Communication et Calendrier		0	0	0	0	0
Divers		2314	4049	9044	6793	703
		2022	2021	2020	2019	2018
RESULTATS		1981	3094	117	4985	1587
SOLDE		11412	17181	13337	13720	2979

Résultat équilibré. L'association a un résultat positif de 1,9K€ à fin 2022. Toutes les autres dépenses ont été réduites au strict minimum. Le solde sur notre compte est en baisse mais encore OK. Il est important de garder total le solde disponible entre 7 et 14k € pour faire face à d'éventuels imprévus dans le contexte de l'opposition au Club Med. Une 2eme impression de 300 nouveaux exemplaires du Topo Ski a un coût mais elle va régénérer du revenu.

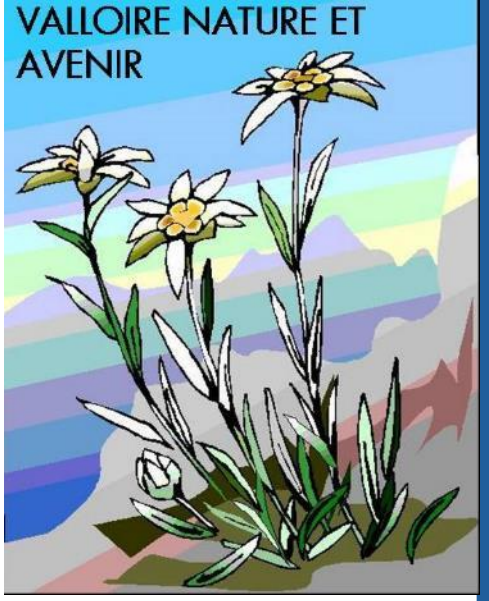

Question/Discussion

Tous

© 2023 Association Valloire Nature Et Avenir

Valloire Nature Et Avenir: notre organisation

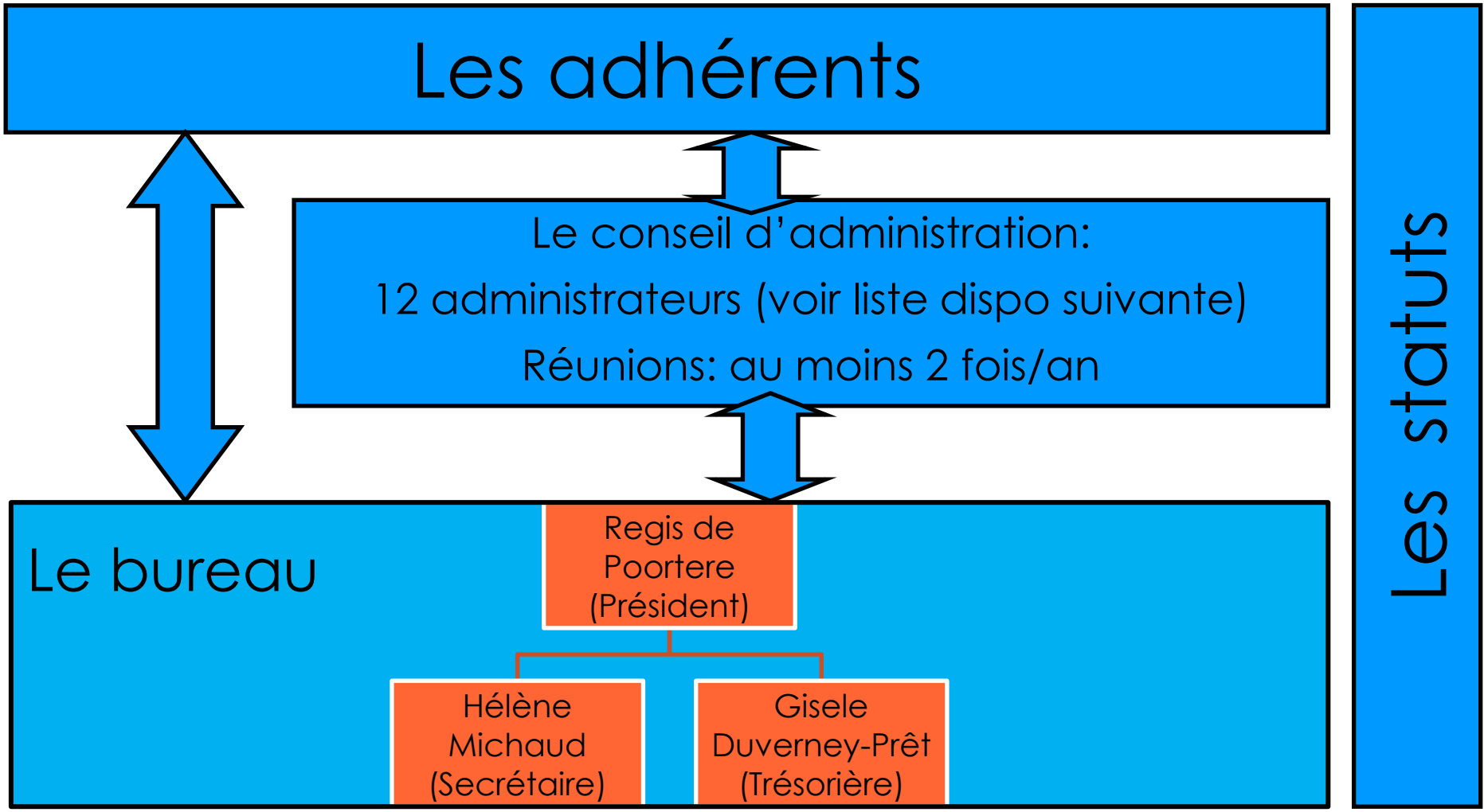

Vote AG 2022

- Vote du rapport moral
- Vote du rapport financier:
- Election du conseil d'administration par 1/3
  - Bernard Canac
  - MF Martin
  - Francois Ailleret
  - Marie Talbot
  - Marie Helene Debris
  - Régis VanKate
  - Marie Agnes Chapgier
  - Année de renouvellement des Membres du CA: Hélène Michaud 2023, Philippe Ligneau 2023, Hortense Hallereau 2023, Gilles Tahon 2023, Regis Vankate 2023, Regis de Poortere 2024, Marie Helene Chapgier 2024, Gisèle Duverney-Prêt 2024 Bernard Canac 2024, MF Martin 2025, Francois Ailleret 2025, Marie Talbot 2025 , Marie Helene Chapgier 2025
- Adhésion: 10€ membre, 20€ membre bienfaiteur, 30 € membre grand bienfaiteur (réduction d'impôt 66%)

Election du Bureau

- A la suite de l'AG, le conseil d'administration s'est réunit et a élu le nouveau Bureau:
  - Secrétaire: Hélène Michaud
  - Trésorière: Gisèle Duverney Pret
  - Président: Régis de Poortere